



**LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER**

FACTURE N° 5040862

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

N/REF : 17/03/2025 15H01 C:005300 I:35687
V/REF : 1002680
V/Email reçu le Lundi 17/03/2025 a 15H01

SEMCODA
Agence de Bourgoin Jallieu
103, RUE DE LA LIBERATION
38300 BOURGOIN JALLIEU

V/REF.IMM. 00573
IMMEUBLE : LE 7 BONNIER -0573
7, RUE GASTON BONNIER
.
38300 BOURGOIN JALLIEU

Vaulx en Velin, le 24 Avril 2025

Référence Marché: M_230260003-1

LOCALISATION : ALLEE N7 BONNIER - LOGEMENT DE M ET MME SERAICHE - TEL:*06 26165826*

MOTIF : INTERVENIR POUR PASSAGE CAMERA AVEC RAPPORT ECRIT EVACUATION SALLE DE
BAIN - CURAGE JUSQU'AU 1ER TAMPON COLLECTEUR

Donneur d'ordre : M. D. BERARD

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Inspection télévisée de canalisation

LE 07/04/2025 A 08H30 :
INTERVENTION D'UNE EQUIPE A 2 PERSONNELS
NOUS CONSTATONS 2 PROBLEMES DISTINCT :
- BAIGNOIRE DU 1ER ETAGE NE S'EVACUE PAS
- CUISINE DU REZ-DE-CHAUSSEE A DU MAL A S'EVACUER

OUVERTURE DES TRAPPES DE VISITES VISIBLE AU NIVEAU DE LA SALLE DE BAIN
DU 1ER ETAGE
L'EVACUATION DE LA BAIGNOIRE ET DU LAVABO DN40 SONT OBSTRUEES PAR DU
TARTRE A PLUS DE 50%
- DEBOUCHAGE LECTROMECHANIQUE DES 2 EVACUATIONS SUR ENVIRON 6ML
CONTROLE DU BON ECOULEMENT - OK

INSPECTION TELEVISEE DEPUIS LA TRAPPE DE VISITE AU 1ER ETAGE JUSQU'AU
REGARD EXTERIEUR CAR IMPOSSIBLE D'EFFECTUER L'INSPECTION DEPUIS
L'EXTERIEUR AU VU DU NOMBRE DE 'Y' ET DE COUDES
- PRESENCE DE TARTRE EN GRANDE QUANTITE DANS LA COLONNE
CURAGE HAUTE PRESSION SUR 14ML DE RESEAU DEPUIS LE REGARD EXTERIEUR

REPRISE DE L'INSPECTION TELEVISEE
PRESENCE DE 2 CONTREPENTES DANS LE RESEAU
- PREMIERE CONTREPENTE ANTRE LE PIED DE COLONNE DU REZ-DE-CHAUSSEE ET
LE PREMIER COUDE A 45° SUR ENVIRON 2,30M A CAUSE D'UNE DEFORMATION
DU PVC A 5,27M DE LA TRAPPE DE VISITE AU 1ER ETAGE



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5040862

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

- DEUXIEME CONTREPENTE ENTRE LE 1ER ET LE 2EME COUDE A 45° SUR ENVIRON 2,30M A CAUSE D'UNE CASSURE ET D'UN AFFAISSEMENT DU PVC

CONTROLE ET ESSAIS DU BON ECOULEMENT A PLUSIEURS REPRISES - OK

REMPLACEMENT D'UNE DES DEUX TRAPPES DE VISITES QUI ETAIT HORS-SERVICE

OBSERVATIONS : DT LCOMPTER Email envoyé le 07/04/25 a 17H44 _ Envo i (CR/AB)

LE RAPPORT CAMERA VOUS SERA TRANSMIS PROCHAINEMENT

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
5,25	CU0001-H(s)curage >1er tampon collecteur	2	121,50	637,87
1,00	CU0002-Ffait passage Caméra avec rapport	3	243,00	243,00
TOTAL H.T.				880,87
T.V.A. a 10,00%				88,08
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>968,95</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Mai 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.



Bon de Commande

N° : 1002680 du 17/03/2025

Pr.

SEMCODA

AGENCE DE BOURGOIN JALLIEU

103, rue de la Libération

38300 BOURGOIN JALLIEU

Tel:04.74.28.13.22

SERVIMO SAS

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX EN VELIN

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Référence : 272589-FS0061

Téléphone : 04.78.79.36.36

Mail: centreappels@servimo.fr

Lieu d'intervention

MR SERAICHE Mohamed

MME SERAICHE Yamina

7 RUE GASTON BONNIER

38300 BOURGOIN JALLIEU

Référence de la Demande

N°: 364 207 du 08/03/2017

THCVRDPP Txv hors contra Voirie reseaux Partie privat. 1

01-EE-2230-ENT-61563100

Marché : M - 230260003-1

Téléphone : 06.26.16.58.26

00573-00001-00001-00004 H / Type 5

Date entrée: 01/07/2011

Délai

Date limite exécution : 01/04/2025

Observations

MERCI DE NOUS TENIR INFORME DE LA DATE

DE L'INTERVENTION

cyril.arnaud@semcoda.com

Cette Résidence est susceptible de contenir de l'amiante. En conséquence toute intervention devra s'effectuer conformément à l'Article R.4412-97-3-II du Code du Travail.

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
CU0001 Forfait curage jusqu'au 1er tampon collecteur (remise au diamètre initial de la canalisation) compris aspiration résidu tartre, graisse, débris, cailloux (unité=Heure)	1,00	151,88	151,88	15,19	167,07
CU0002 Forfait passage Caméra avec rapport écrit évacuation SDB	1,00	253,13	253,13	25,31	278,44
Total H.T.					405,01
Total TVA					40,50
Total TTC					445,51

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Demande de travaux suivie par BERARD ISABELLE le 17/03/2025

Le Responsable
Nom et Signature

La Responsable d'Agence
Magali CONTAMIN

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE BOURGOIN JALLIEU

EDN5



Bon de Commande

N° : 1002680 du 17/03/2025

Pr.

SEMCODA
AGENCE DE BOURGOIN JALLIEU
103, rue de la Libération
38300 BOURGOIN JALLIEU
Tel:04.74.28.13.22

Attestation simplifiée de TVA en page suivante

Facture libellée au nom de **SEMCODA**

et à adresser en 1 exemplaire à **SEMCODA AGENCE DE BOURGOIN JALLIEU**



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE BOURGOIN JALLIEU 103, rue de la Libération 38300 BOURGOIN JALLIEU**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☒ Maison ou immeuble individuel ☐ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **7 RUE GASTON BONNIER 38300 BOURGOIN JALLIEU**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **BOURGOIN JALLIEU**

le **17/03/2025**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 1002680